

Objet	Diplôme d'expertise comptable – Aménagements en raison de la crise sanitaire
Question posée	Prolongation exceptionnelle et dérogatoire de la durée de validité de l'attestation de fin de stage

Le contexte sanitaire spécifique de l'année 2020 a conduit à la suppression de la session de mai du DEC et à la tenue d'une unique session en novembre 2020. Or, plusieurs candidats de l'étranger ont été empêchés de rejoindre Paris, faute de liaison aérienne et en raison de difficultés pour obtenir un visa. De nombreux candidats ultra-marins n'ont pu non plus rejoindre la métropole. Parmi les candidats présents aux épreuves écrites, plusieurs d'entre eux ont dû composer en un temps rétréci, contraints par les horaires des rares trains en circulation et en l'absence d'hôtels.

Pour toutes ces raisons, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables décide que les candidats inscrits à la session unique de 2020 peuvent bénéficier d'une prolongation d'un an de leur attestation de fin de stage.

Pour bénéficier de cette mesure, les candidats concernés doivent solliciter le Conseil régional de l'Ordre dont ils dépendent pour obtenir une attestation de cette prolongation exceptionnelle¹, à joindre à leur attestation de fin de stage initiale et qu'ils fourniront au Service gestionnaire du diplôme d'expertise comptable pour l'inscription aux épreuves des sessions de 2021.

Cette mesure s'applique aussi bien aux titulaires d'une attestation de fin de stage de 6 ans qu'à ceux ayant bénéficié, en raison d'un report de note(s), d'une prorogation de 2 ans en vertu de l'article 536 du règlement de stage.

Le Conseil supérieur attire l'attention sur le fait que cette mesure ne s'applique en revanche pas aux candidats inscrits à la session de mai 2020 qui ont déjà bénéficié de la prolongation de leur attestation de fin de stage, pour cas de force majeure, en vertu de l'article 536 du règlement de stage, conformément à la note à l'attention des candidats au diplôme d'expertise comptable du 24 avril 2020.

Le 4 janvier 2021

Jacques Maureau

Vice-Président du Conseil supérieur en charge du secteur Evaluation et valorisation des compétences



¹ Selon modèle joint